

PUBLICATION LE 07 août 2025

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE PRESSE

Cet avis sera transmis par courriel automatiquement aux supports de presse choisis, soit :  
Nouvelle République - Ed. Vienne - version Resumee

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :  
BOAMP

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**VILLE NAINTRÉ**

Monsieur le Maire  
19 Place Gambetta  
86530 NAINTRÉ  
SIRET 21860174800013



L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

<b>Objet</b>	<b>École maternelle Anne Frank - Réfection des toitures</b>
<b>Référence</b>	A25TV202
<b>Type de marché</b>	Travaux
<b>Mode</b>	Procédure adaptée ouverte
<b>Technique d'achat</b>	Sans objet
<b>Lieu d'exécution principal</b>	19 Place Gambetta 86530 NAINTRÉ
<b>Description</b>	Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. École maternelle Anne Frank : Réfection des toitures
<b>Code CPV principal</b>	<b>45261000</b> - Travaux de charpente et de couverture et travaux connexes
<b>Forme</b>	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont exigées : Non

**Conditions de participation**

Critères de participation : renvoi au R.C.

**Marché réservé** : Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

**Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

50 % : Prix des prestations

15 % : Valeur technique

15 % : Délai d'exécution

15 % : Qualité

5 % : Performances en matière de protection de l'environnement

**Renseignements**

**administratifs**

Jérôme BOBIER  
Tél : 05 49 90 03 65

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil  
d'acheteur : Oui

**Offres**

Remise des offres le **12/09/25 à 23h59** au plus tard.

**Dépôt**

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie  
dématérialisée.

Envoi le 07/08/25 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : Nouvelle République - Ed.  
Vienne